

J'aime

- > Le prix Nobel de la Paix décerné à la jeune Malala Yousafzai
- > La proposition de résolution socialiste pour la reconnaissance de l'Etat Palestinien
- > Le choc de simplification, dont le principe emblématique du «silence vaut accord»
- > La proposition de résolution socialiste réaffirmant le droit à l'IVG
- > Le projet Initiative d'Excellence porté par les universités, les grandes écoles et les organismes de recherche de la métropole
- > La médaille Dana 2016 de la Mineralogical Society of America décernée à Patrick Cordier, chercheur à l'Université de Lille 1
- > Les joueurs de foot-fauteuil de Villeneuve d'Ascq champions de France 2014

J'aime pas

- > La mort de Rémi Fraisse sur le site du barrage de Sievens
- > La propagande et la barbarie de Daech, l'Etat islamique en Irak et au Levant
- > Les difficultés de l'Union européenne à coordonner l'aide humanitaire et financière pour combattre Ebola
- > Les élus et membres du gouvernement qui se croient au-dessus des lois alors qu'ils devraient être exemplaires

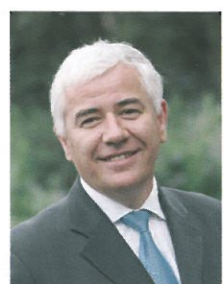
A la rencontre des entreprises de la circonscription

Quel que soit le domaine d'activité, j'ai vu dans les entreprises de la circonscription des femmes et des hommes amoureux de leur métier et soucieux de la pérennité de leur filière, qu'il s'agisse de l'agro-alimentaire, de l'imprimerie, de l'édition ou encore du numérique.

1 Bouquet d'Or, chocolaterie Cemoi à Villeneuve d'Ascq le 12 septembre — 2 Nord Compo à Villeneuve d'Ascq le 17 octobre — 3 Bonduelle à Villeneuve d'Ascq le 7 novembre — 4 Castorama à Hellemmes le 30 octobre — 5 Technicentre de maintenance SNCF à Lille Fives le 6 novembre — 6 Delfmems à Villeneuve d'Ascq le 23 octobre



Le mot de Didier Manier, suppléant
Transition énergétique : la France montre l'exemple !



Le projet de loi sur la transition énergétique pour la croissance verte vient d'être adopté par l'Assemblée nationale. Le texte fixe des objectifs ambitieux : réduire à 50% la part du nucléaire dans la production d'électricité d'ici 2025 ou diviser par deux la consommation d'énergie d'ici 2025.

Il prévoit également une série de mesures majeures pour agir dans le domaine du logement et du bâtiment, un secteur qui représente 44% de la facture énergétique de la France en 2012 :

- le déploiement de compteurs intelligents de gaz et d'électricité,
- la création du fonds de garantie pour la rénovation énergétique,

- l'intégration de la performance énergétique comme critère de décence d'un logement
- l'instauration d'un carnet numérique du logement pour mieux connaître la performance énergétique de son habitation,
- le lancement du crédit d'impôt transition énergétique (CITE) et de l'écoprêt à taux zéro.

Je remercie Audrey Linkenheld pour l'atelier législatif organisé au Forum des Sciences de Villeneuve d'Ascq le 4 septembre qui a enrichi son travail parlementaire et permis l'adoption de ces dispositions efficaces et concrètes pour le secteur du logement.

En 2015, la France va accueillir les négociations climat en vue d'un accord international pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et relancer la transition énergétique : dès aujourd'hui, il est important de montrer la voie !



Me contacter Vous souhaitez me joindre, me poser une question, me faire part de vos propositions

Permanence Parlementaire

Audrey Linkenheld
Députée du Nord
37, rue Faidherbe
59000 LILLE

Assemblée Nationale

Audrey Linkenheld
Députée du Nord
126 rue de l'Université
75355 PARIS Cedex 07 SP

Prendre rendez-vous par :

Courriel : alinkenheld@assemblee-nationale.fr
Téléphone : 03 20 06 53 21
Retrouvez les dates précises sur :
www.audrey-linkenheld.fr

Conception graphique : Solol — Impression : La Monnoise - Imprimé sur papier certifié PEFC - Photo de Une : Assemblée nationale - Autres photos : Droits réservés



A l'Assemblée

Autonomie et vieillissement, réforme de l'asile, transition énergétique et lois de finances

Zoom

Le Secours Populaire : solidarité et bénévolat pour lutter contre les exclusions



Dans la circonscription

A la rencontre des habitants, associations et entreprises

La lettre de votre députée

Janv. 2015 - N°

Audrey LINKENHELD

5

Hellemmes - Lezennes - Lille Centre - Lille Fives - Mons-en-Barœul - Ronchin - Villeneuve d'Ascq

Depuis la rentrée de septembre, beaucoup d'événements marquants ont rythmé le paysage politique.

En France tout d'abord, suite au remaniement, le Premier ministre a sollicité une nouvelle fois la confiance du Parlement. J'ai voté favorablement. Non pas pour dire ma confiance aveugle en Manuel Valls, mais pour réaffirmer clairement ma confiance dans la gauche socialiste au pouvoir. J'ai pensé d'abord aux préoccupations des habitants de notre circonscription et d'ailleurs: le travail, le logement, le pouvoir d'achat, la protection sociale, l'éducation, la promesse républicaine...

Je reste vigilante à ce que la politique menée permette d'y répondre au mieux, malgré la situation économique et financière, dans un esprit de justice et de progrès.

Cette lettre retrace les nombreux sujets sur lesquels l'Assemblée nationale a été amenée à se prononcer ces derniers mois et par lesquels elle a contribué à transformer notre société.

Au plan international, alors que nous commémorons les deux guerres mondiales et que le souvenir de l'atrocité de ces combats ressurgit, des conflits armés se poursuivent malheureusement sur plusieurs zones dans le monde. Nous pouvons être fiers du rang que la France occupe à nouveau grâce à l'implication du Président de la République sur la scène diplomatique internationale.

La République est plus forte quand les acteurs de la démocratie mettent tout en œuvre pour rappeler les droits et les devoirs de chacun, pour protéger ceux qui en ont le plus besoin, et pour donner à chacun les moyens de s'épanouir.

Les engagements du Président de la République répondent à ces défis. Si la modernisation et le progrès de la société prennent du temps, soyez convaincus de ma détermination à défendre avec les députés de la majorité notre démocratie et nos valeurs.

En vous souhaitant une bonne lecture et une bonne année 2015,

Bien cordialement
Audrey Linkenheld



Retrouvez-moi sur www.audrey-linkenheld.fr

Permanences parlementaires

Le mardi sans rendez-vous dans votre commune et le vendredi sur rendez-vous

- 1^{er} mardi du mois (6/01, 3/03, 5/05, 30/06)
Lezennes: de 9h à 10h
Mairie, 1 Place de la République (Bus: ligne 18)
Lille Fives: de 11h à 12h
Mairie, 127 rue Pierre Legrand (Métro Fives)
- 2^e mardi du mois (13/01, 10/03, 12/05, 7/07)
Ronchin: de 9h à 10h
Mairie, 650 av. Jean Jaurès (Bus: Liane 1, Ligne n°57)
- 3^e mardi du mois (20/01, 17/03, 19/05, 21/07)
Lille Centre: de 9h à 10h
Mairie de quartier, 10 rue Pierre Dupont (Métro Rihour)
Mons en Barœul: de 11h à 12h
Mairie, 27 av. Robert Schuman (Métro Mairie de Mons)
- 4^e mardi du mois (27/01, 24/03, 26/05, 28/07)
Villeneuve d'Ascq: de 9h à 10h30
Mairie, Place Salvador Allende (Métro Hôtel de Ville)
Hellemmes: de 11h à 12h
Mairie, 155 rue Roger Salengro (Métro Hellemmes)
- Le vendredi sur rendez-vous au 37 rue Faidherbe à Lille (Métro Lille Flandres)

Nous contacter: 03 20 06 53 21 ou alinkenheld@assemblee-nationale.fr